



**ETUDE GLOBALE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE  
DES ETANGS DE KERMORVAN  
ET PRECONISATIONS DE GESTION A DES FINS DE PRODUCTION D'EAU POTABLE**

**MAÎTRISE D'OUVRAGE**

Syndicat des Eaux de Kermorvan  
Mairie de Trébabu  
29217 Trébabu  
02.98.89.19.09

**Marché de prestation intellectuelle passé selon une  
procédure adaptée conformément à l'article 27 du  
Décret 2016-360**

**ACTE D'ENGAGEMENT (A.E.)**

## SOMMAIRE

<b>Article 1<sup>ER</sup> - OBJET DU MARCHÉ.....</b>	<b>3</b>
<b>Article 2 - PIÈCES CONTRACTUELLES DU MARCHÉ .....</b>	<b>3</b>
<b>Article 3 - CONTRACTANT(S) .....</b>	<b>3</b>
3.1 Pouvoir adjudicateur .....	3
3.2 Contractant(s).....	4
<b>Article 4 - DÉFINITION DU MARCHÉ.....</b>	<b>8</b>
<b>Article 5 - PRIX .....</b>	<b>8</b>
<b>Article 6 - DÉLAIS D'EXÉCUTION .....</b>	<b>8</b>
<b>Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de 3 semaines, à compter de la réception des documents et factures intermédiaires pour faire part de ses observations.....</b>	<b>8</b>
<b>Article 7 - PRIX DU MARCHÉ - PAIEMENTS.....</b>	<b>8</b>

## Article 1<sup>ER</sup> - OBJET DU MARCHÉ

Le marché concernant la réalisation de l'étude globale quantitative et qualitative est passé entre la personne visée à l'article 2 du présent acte d'engagement dénommée «le contractant » et le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en eau potable de Kermorvan de Kersauzon, représenté par son président en exercice.

La prestation est répartie en 5 phases de la façon suivante :

Phasage	Désignation
DIA	Diagnostics : Etude de l'état des lieux
AVP	Avant-projet : Les grandes orientations techniques de l'opération et les caractéristiques des solutions proposées
PRO	Projet : Etudes approfondie fondée sur le programme arrêté et les études d'avant-projet approuvées par le maître d'ouvrage et ses prescriptions
DCE	Document de Consultation des Entreprises : Elaboration du DCE en fonction des options prises par le maître d'ouvrage pour le mode de dévolution des marchés de travaux

## Article 2 - PIÈCES CONTRACTUELLES DU MARCHÉ

Les pièces contractuelles du marché sont par ordre de priorité décroissant :

- Acte d'engagement
- C.C.A.P.
- C.C.T.P.
- Cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés publics de prestation intellectuelles (CCAG-PI), approuvé par l'arrêté du 16 septembre 2009
- Mémoire technique

Le CCAG est disponible sur le site Internet du MINEFE : <http://www.economie.gouv.fr/daj/cahiers-clauses-administratives-generales-et-techniques>.

Par dérogation à l'article 4.2.1 du CCAG-PI, la notification du marché implique la remise au maître d'œuvre d'une copie du présent document. Il ne sera pas remis de copie de l'offre technique du maître d'œuvre.

## Article 3 - CONTRACTANT(S)

### 3.1 Pouvoir adjudicateur

Syndicat des Eaux de Kermorvan  
Mairie de Trébabu  
29217 TREBABU

Tel : 02 98 89 19 09  
E-mail : sde.kermorvan@wanadoo.fr

Comptable assignataire des paiements :  
Monsieur le Trésorier Principal  
Trésor Public  
4, Rue des Ecoles  
29290 SAINT RENAN  
Tel : 02 98 84 93 55  
Fax : 02 98 84 24 70

### 3.2 Contractant(s)

Je soussigné (nom, prénom, qualité) (puis cocher la case correspondante) :

Agissant, sur la base de son offre et pour son nom propre (Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET) (rayer la mention inutile),

OU :

Agissant au nom et pour le compte de la société (*nom commercial et la dénomination sociale du candidat*) (rayer la mention inutile) :

Dont le siège social est situé à (et adresse de son établissement (si elle est différente de celle du siège social)) :

Adresse électronique :  
numéro de téléphone :  
numéro de télécopie :

Inscrit au registre du Commerce (ou des métiers) de :  
ou n° SIRET :  
Le  
Sous le n°  
Immatriculé à l'INSEE, sous le n°

OU :

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement ; (Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale de chaque membre du groupement, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. Identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.)

Je, soussigné, mandataire du groupement (nom, prénom, qualité) :

Agissant au nom et pour le compte de la société (*nom commercial et dénomination sociale du candidat*)  
(*raier la mention inutile*) :

Dont le siège social est situé à (et adresse de son établissement, si elle est différente de celle du siège social) :

Adresse électronique :

numéro de téléphone :

numéro de télécopie :

Inscrit au registre du Commerce (ou des métiers) de

Ou n° SIRET:

Le :

Sous le n°

Immatriculé à l'INSEE, sous le n°

**co-traitant n°1 :**

Je, soussigné (nom, prénom, qualité) :

Agissant au nom et pour le compte de la société (*nom commercial et dénomination sociale du candidat*)  
(*razer la mention inutile*) :

Dont le siège social est situé à (et adresse de son établissement, si elle est différente de celle du siège social) :

Adresse électronique :

numéro de téléphone :

numéro de télécopie :

Inscrit au registre du Commerce (ou des métiers) de

Ou n° SIRET:

Le :

Sous le n°

Immatriculé à l'INSEE, sous le n°

**co-traitant n°2 :**

Je, soussigné (nom, prénom, qualité) :

Agissant au nom et pour le compte de la société (*nom commercial et dénomination sociale du candidat*)  
(*razer la mention inutile*) :

Dont le siège social est situé à (et adresse de son établissement, si elle est différente de celle du siège social) :

Adresse électronique :

numéro de téléphone :

numéro de télécopie :

Inscrit au registre du Commerce (ou des métiers) de

Ou n° SIRET:

Le :

Sous le n°

Immatriculé à l'INSEE, sous le n°

**co-traitant n°3 :**

Je, soussigné (nom, prénom, qualité) :

Agissant au nom et pour le compte de la société (*nom commercial et dénomination sociale du candidat*)  
(*rayez la mention inutile*) :

Dont le siège social est situé à (et adresse de son établissement, si elle est différente de celle du siège social) :

Adresse électronique :

numéro de téléphone :

numéro de télécopie :

Inscrit au registre du Commerce (ou des métiers) de

Ou n° SIRET:

Le :

Sous le n°

Immatriculé à l'INSEE, sous le n°

**co-traitant n°4 :**

Je, soussigné (nom, prénom, qualité) :

Agissant au nom et pour le compte de la société (*nom commercial et dénomination sociale du candidat*)  
(*rayez la mention inutile*) :

Dont le siège social est situé à (et adresse de son établissement, si elle est différente de celle du siège social) :

Adresse électronique :

numéro de téléphone :

numéro de télécopie :

Inscrit au registre du Commerce (ou des métiers) de

Ou n° SIRET:

Le :

Sous le n°

Immatriculé à l'INSEE, sous le n°

Après avoir pris connaissance de toutes les pièces constitutives du marché énumérées à l'article 3 du Règlement de Consultation, je m'engage à assurer les prestations demandées au titre du marché d'étude globale quantitative et qualitative des étangs de Kermorvan et préconisations de gestion à des fins de production d'eau potable, conformément aux stipulations des documents susvisés à l'article 3 du RC et dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date de remise de l'offre fixée par le règlement de consultation.

## Article 4 - DÉFINITION DU MARCHÉ

Procédure de passation : procédure adaptée (Art. 27 du Décret 2016-360)

## Article 5 - PRIX

Les modalités de variation des prix sont fixées au C.C.A.P.

Les prestations seront rémunérées par application du DPGF joint au dossier de consultation, complété et signé par le candidat.

## Article 6 - DÉLAIS D'EXÉCUTION

Le délai d'exécution est fixé par le syndicat des eaux de Kermorvan à 10 mois à compter de la date de notification du marché. De façon plus précise :

- Le délai d'exécution pour la phase DIA est fixé à 4 mois à compter de la notification du marché.
- Le délai d'exécution pour la phase AVP est fixé à 3 mois à compter de l'émission de l'ordre de service.
- Le délai d'exécution pour la phase PRO est fixé à 2 mois à compter de l'émission de l'ordre de service
- Le délai d'exécution pour la phase DCE est fixé à 1 mois à compter de l'émission de l'ordre de service

Les délais d'exécution détaillés par phase seront déterminés dans le planning prévisionnel constitutif de l'offre du titulaire.

Le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de 3 semaines, à compter de la réception des documents et factures intermédiaires pour faire part de ses observations.

## Article 7 - PRIX DU MARCHÉ - PAIEMENTS

Les prix du présent marché sont fixés dans le DPGF joint en annexe au présent acte d'engagement.

Le(s) opérateur(s) joindra(ont) un relevé d'identité bancaire ou postal en annexe au présent acte d'engagement désignant les comptes à créditer.

Le Syndicat des eaux de Kermorvan se libérera des sommes dues par lui au titre du présent marché comme stipulé à l'article 3 du C.C.A.P., en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert au nom de :

cocontractant unique (cocher la case correspondante et rayer la mention inutile) :

Comptes à créditer :

nom de l'établissement bancaire :

.....  
.....

à .....

sous le n°

.....  
.....

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Dans le cas où un groupement d'opérateurs serait déclaré attributaire, celui-ci devra nécessairement revêtir la forme d'un groupement solidaire. Dans le cas où l'attributaire pressenti n'aurait pas cette forme, il sera contraint d'assurer cette transformation.

groupement (cocher la case correspondante et rayer la mention inutile):

En cas de groupement solidaire, le paiement est effectué sur un compte unique, ouvert au nom des membres du groupement ou du mandataire : ((cocher la case correspondante)

mandataire :

Compte à créditer :

nom de l'établissement bancaire :

.....  
.....

à .....

sous le n°

.....  
.....

En cas de groupement solidaire, conjoint, conjoint avec mandataire solidaire (rayer la mention inutile), le paiement s'effectue sur le compte de chacun des titulaires, suivant les prestations effectuées :(cocher la case correspondante)

mandataire :

Comptes à créditer :

nom de l'établissement bancaire :

.....  
.....  
à .....  
.....  
sous le n°  
.....  
.....

co-traitant n°1 :

Comptes à créditer :

nom de l'établissement bancaire :

.....  
.....  
à .....  
.....  
sous le n°  
.....  
.....

co-traitant n°2 :

Comptes à créditer :

nom de l'établissement bancaire :

.....  
.....  
à .....  
.....  
sous le n°  
.....  
.....

co-traitant n°3 :

Comptes à créditer :

nom de l'établissement bancaire :

.....  
.....  
à .....  
.....  
sous le n°

.....  
.....

co-traitant n°4 :

Comptes à créditer :

nom de l'établissement bancaire :

.....  
.....

à .....  
.....

sous le n°

.....  
.....

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie, aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens (ou à mes torts exclusifs) que ladite société (que je) ne tombe pas sous le coup des interdictions prévues aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015.

J'atteste sur l'honneur que les prestations seront réalisées avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.3243-1 et suivants et L. 1221-10 et suivants du Code du Travail.

Annexes au présent acte d'engagement :

- DPGF
- déclaration d'un sous-traitant ou acte spécial (formulaire DC4 ou équivalent + annexes)
- autres (à préciser par le SDE Kermorvan) : .....

**Notification du marché :**

Le Titulaire atteste avoir reçu notification du marché,

Fait à.....

le .....

Notifié en main propre,

Le titulaire, (nom, prénom, qualité, signature et cachet de l'entreprise),

Notification du marché au titulaire :

(coller l'accusé de réception, la date de réception du marché signé par le pouvoir adjudicateur par le titulaire étant la date de notification).